

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

No. _____

G/SECRET/HS96/48/Rev.2

23 mars 2009

(09-1426)

Original: espagnol

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

Liste CXLI – Panama

Communication de documents

Révision

La Mission permanente du Panama a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 12 mars 2009.

Conformément aux procédures prévues pour l'introduction du Système harmonisé de 1996 (SH96) dans les listes d'engagements, la Mission permanente du Panama auprès de l'Organisation mondiale du commerce communique par la présente une révision de la transposition de la Liste CXLI – Panama.

Cette nouvelle version, pour laquelle les travaux techniques ont été effectués avec l'aide du Secrétariat de l'OMC, remplace les versions antérieures distribuées sous les cotes G/SECRET/HS96/48, G/SECRET/HS96/48/Add.1, G/SECRET/HS96/48/Rev.1 + Corr.1 + Corr.2. Les nouveaux documents présentent une liste exhaustive des lignes tarifaires qui ont été modifiées à l'occasion de l'introduction du SH96¹, d'où l'élimination de certaines lignes qui n'ont pas changé d'une nomenclature à l'autre et qui avaient été incluses par erreur dans les documents précédents.

L'annexe de la présente communication comprend les quatre tableaux suivants²:

1. Version SH96 des concessions tarifaires contenues dans la partie I, section I-A, de la Liste (tarifs consolidés visant les produits agricoles).
2. Version SH96 des concessions tarifaires contenues dans la partie I, section I-B, de la Liste (contingents tarifaires).
3. Version SH96 des concessions tarifaires contenues dans la partie I, section II, de la Liste (droits consolidés visant les produits non agricoles).
4. Concordance entre les lignes tarifaires du SH92 et du SH96.

Nous saisissons cette occasion pour vous renouveler l'assurance de notre très haute considération.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, les modifications de la Liste CXLI – Panama seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

¹ Documents du GATT TAR/W/89 et TAR/W/91.

² En espagnol seulement.

PP 3-83 OFFSET (fichier en Excel attaché)